

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'UNION TERRITORIALE DES RETRAITES CFDT DE LA METROPOLE LILLOISE (UTR ML) vous informe qu'elle a, via ses sections, interpellé à plusieurs reprises et notamment en novembre 2023, la plupart des municipalités de la Métropole Européenne de Lille, des difficultés relatives à la mise en place des Points d'Apport Volontaires (PAV) pour les personnes à mobilité réduite qui concernent en particulier les personnes âgées.

L'enjeu est de taille puisque, à ce jour, dans la métropole lilloise, les personnes de 65 ans ou plus sont au nombre de 150 000 (sur 1 187 000 habitants). Ce chiffre devrait atteindre 200 000 à l'horizon 2030 selon l'INSEE.

Par cette interpellation, notre Union Territoriale a souhaité rencontrer les maires ou leurs représentants afin d'évoquer les problèmes liés aux difficultés de mobilité y compris sur des courtes distances pour un grand nombre de personnes âgées, afin de déposer les emballages en verre. Elle propose, par le dialogue, de trouver des solutions pour y remédier.

A ce jour, peu de municipalités ont répondu. Celles qui l'ont fait nous renvoient à la MEL (dont elles oublient qu'elles en font partie) ou proposent des solutions inacceptables relevant du « système D » par l'hypothétique solidarité du voisinage ou par le recours aux aides ménagères.

Nous rappelons que si la décision d'installer les PAV est du ressort de la MEL, les implantations et l'aide à apporter à ces personnes en difficulté sont bien du ressort des municipalités.

Il s'agit bien de la question de la mobilité, au cœur des débats de la MEL, qui est posée.

Ce système de ramassage des déchets étant appelé à se développer, L'UTRML souhaite que des solutions pérennes et satisfaisantes pour tous, soient trouvées en fonction des particularités locales et insistent sur la nécessité d'un véritable dialogue sur ce sujet.